

## la mention COR sur site nancy 2

Par **SokEttE**, le 27/10/2009 à 07:27

Bonjour,

Je suis allé voir par curiosité toutes mes notes de ma L2 et je vois une nouvelle notion: COR: obtenu par correspondance, quelqu'un saurait ce que cela veut dire.

J'ai pensé à la compensation, mais je n'ai pas compensé mes deux semestres puisque j'ai eu plus de 11 à chaque semestres

Par **mathou**, le 27/10/2009 à 11:48

Bizarre, ça ne me dit rien. Je regarde et si j'ai des infos je reviens.

Par **PinkNonoNHS**, le 28/10/2009 à 12:14

Ca le fait à tout le monde apparemment... COR = Correspondance...

Une amie, un ami et moi même avons aussi ce problème.  image not found or type unknown

Par **mathou**, le 28/10/2009 à 12:47

J'ai regardé sur mes relevés de notes sur l'ENT, je n'ai pas de COR ( alors que j'ai dû faire ma deuxième année par correspondance ). En revanche, comme je ne suis arrivée à Nancy qu'en L3, il y a inscrit pour la L1 et L2 VAC ( validation d'acquis )... et pourtant j'ai un cursus normal. Mais ils incluent à présent les relevés des L1 et L3 dans celui de L3 on dirait.

Par **SokEttE**, le 31/10/2009 à 16:49

Bon alors j'ai eu la réponse de la secrétaire:

COR signifie obtenu par correspondance avec un autre élément pédagogique obtenu les années précédentes : cette année nous avons changé d'offre de formation pour l'ensemble de

l'université. Notre offre de formation est habilité pour 4 ans par le ministère et fait l'objet de modification plus ou moins importante en fonction des diplômes. Tous les diplômes ont donc été recodés et modifiés selon la nouvelle maquette d'habilitation. La licence de droit a subi des changements et voilà pourquoi vous voyez apparaître COR car les notes des anciens éléments remontent sur la nouvelle maquette.

Bien cordialement,

Voilà donc c'est normal